



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2019

TRAVAUX

■ La **restauration de l'église de Rombies** se poursuit. La couverture de la flèche s'achève. Après la traditionnelle présentation à la population, le coq a été béni et reposé au sommet le 13 avril lors d'une belle cérémonie. Une bonne nouvelle pour ceux qui surveillent le sens du vent !



■ La réinstallation du coq a aussi été l'occasion de rendre aux deux cloches leur sonorité d'origine ; le **balancement des cloches**, autrefois mu grâce à une corde, est maintenant **électrifié** ! Mais vous ne pourrez pas beaucoup écouter la différence avant la fin du chantier car, par mesure de sécurité, les cloches ne sonneront pas souvent pendant les travaux de restauration.



■ Les trois **tableaux des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles** de l'église Saint Rémy, inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques, ont repris leur place après avoir été restaurés avec art par Hélène WALLART d'Armentières. Ils ont été également inaugurés samedi dernier.

■ A la suite de l'**affaissement d'une carrière Route de Marchipont**, la Route Départementale 59 (Route de Marchipont) a été fermée à la circulation dans l'attente des inspections et des travaux. Une réunion avec les services de la voirie départementale aura lieu en fin de semaine pour préparer le chantier. Merci aux habitants de notre commune qui respectent les **déviations** mises en place. Les autres utilisateurs et les chauffards risquent de lourdes sanctions de la Gendarmerie.



■ Le Conseil a décidé de poursuivre la **lutte contre les inondations au niveau du Calvaire**, point bas du village. **Valenciennes Métropole** va relever le carrefour du Calvaire, filtrer les eaux boueuses et reprofiler le Chemin du Calvaire ; **Noréade** posera d'autres canalisations ; les eaux pourront donc s'écouler plus facilement vers le fossé de l'Enfer. Ces travaux, souhaités et promis par les élus depuis 2002 et attendus par les riverains pourraient commencer en juin. **Notre commune** prendra en charge le revêtement et pourrait profiter de ces travaux pour envisager l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.



FINANCES

- ◆ Le Conseil a voté à l'unanimité le **budget unique 2019** équilibré en fonctionnement à 793 348,60 € et en investissement à 788 364,79 €.
- ◆ Les **taxes communales** ont été reconduites à leurs taux de 2018 (*taux inchangés depuis 2002*) :
 - Taxe d'habitation : 14,80 %*
 - Taxe sur le foncier bâti : 19,97 %*
 - Taxe sur le foncier non bâti : 52,96 %.*
- ◆ Les **subventions aux Associations** locales sont également maintenues aux taux de 2018.
- ◆ Pour faire face aux dépenses de revêtement du Chemin du Calvaire (*coût : 26 000 €*), le Conseil a décidé de solliciter une **subvention à Valenciennes Métropole** de 13 000 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (**F.S.I.C.**)
- ◆ Notre **contrat de fourniture de gaz** s'achevant au 1^{er} juin, nous allons pouvoir bénéficier de meilleurs tarifs pour le chauffage communal grâce à la mutualisation proposée par Valenciennes Métropole.
- ◆ A compter du 2 mai, deux nouvelles activités commerciales vont ouvrir leurs portes à la place de la boulangerie : MANOE (magasin de vêtements prêts à porter et relooking) et FLO ESTHETIQUE. Le Conseil a fixé le loyer de base à 300 € (avec augmentations annuelles régulières de 50 €).

PERSONNEL

- ❖ Alors que le **Centre de Loisirs** de Pâques, très riche en activités, s'achève dans la bonne humeur, la Commune fait maintenant appel à des **animateurs titulaires du B.A.F.A.** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour assurer l'encadrement de nos jeunes pendant le Centre de juillet 2019 (*du 8 au 31*). Ne tardez pas ! Adressez à Monsieur le Maire un CV et une lettre de motivation et déposez-les au secrétariat de la Mairie au plus tôt.
- ❖ Didier DURONDEAU, agent chargé des espaces verts et de la tâche d'appariteur communal part en retraite fin mai. Les élus étudient son remplacement, lié aux évolutions récentes des réglementations environnementales que le nouvel agent devra mettre en œuvre.

❖ Le contrat de Claude PICARD s'achève le 25 mai. Le Conseil décide de le recruter pour un **poste d'agent technique non titulaire** d'un an.

❖ Il va falloir également statuer à l'automne sur les postes des agents en **contrats aidés** (aujourd'hui supprimés) qui vont également poser des problèmes au terme de leur contrat.

CULTURE et LOISIRS

❖ **Samedi 20 avril** de 15 h. à 18 h. : **Marché du Terroir des Gaillets en Fête.**

❖ **Lundi de Pâques 22 avril** à 10 h. : **Chasse aux œufs** pour les enfants
organisée par les *Gaillets en Fête* au terrain de football.

❖ **Samedi 27 avril** à 19 h. : **Concert de printemps** de l'Harmonie Communale à l'église Saint Rémy. Les recettes seront versées à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

❖ **Mercredi 8 mai** à 18 h. : **Commémoration de la Libération** de 1945 – **Médailles d'Honneur du Travail** à la salle de la Mairie.

❖ **Samedi 11 mai** de 14 à 18 h : **Fête du Jeu des Gaillets en Fête** à la salle polyvalente

❖ **Samedi 18 mai** : **Marché du Terroir des Gaillets en Fête** sur la Place des Commerces.



Au cours de l'été 2019,
l'église de Marchipont sera
ouverte

**les vendredis et samedis
de 14 h 30 à 17 h 00
du 28 juin au 27 juillet et
du 16 août au 14 septembre.**

Vous pouvez donner un peu de votre temps pour assurer la garde de cet édifice remarquable et accueillir les visiteurs. Contact en Mairie.



❖ La Commission Culture avait proposé de transformer l'ancienne cabine téléphonique désaffectée en bibliothèque en libre-service. Ainsi est née la **Cabine aux Livres** dont le seul but est d'encourager à la lecture.

Vous pouvez **apporter** des livres (maximum 5). Vous pouvez en **emprunter** pour les lire. Vous pouvez aussi les garder...

DIVERS

• Le **14 mai 2019**, les téléspectateurs qui reçoivent la **télévision par une antenne râteau** sont concernés par les **modifications de fréquences de la TNT**. : pour continuer à recevoir leurs programmes, ils devront, ce jour-là, faire une **recherche de chaînes** à partir de la télécommande de leur téléviseur.

En cas de difficulté, appelez le Centre de l'ANFR au
☎ **0970 818 818**.

• Plusieurs plaintes ont été déposées en Mairie pour des **abolements intempestifs de chiens** à toute heure de la journée. Les propriétaires sont priés de respecter le calme du village et la tranquillité de leurs voisins. Merci.

• Une **enquête officielle de l'INSEE** sur « *Les ressources et les conditions de vie des ménages* » aura lieu auprès de quelques foyers de notre village entre le 15 avril et le 22 juin. Merci de votre bon accueil.

• **Coupeure de courant électrique le jeudi 2 mai** de 10 h 30 à 11 h



ELECTIONS EUROPEENNES du 26 MAI 2019

Depuis le 1^{er} avril, les nouveaux électeurs ne peuvent plus s'inscrire sur les listes électorales de Rombies-et-Marchipont pour voter aux élections du 26 mai 2019.

Chaque électeur rombinois recevra prochainement une nouvelle carte d'électeur dans sa boîte aux lettres.

Désormais, les inscriptions sur les listes électorales pourront se faire toute l'année en Mairie, par courrier ou par Internet.

Se munir de : carte d'identité + justificatif de domicile.

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site communal

www.rombiesetmarchipont.com

Vu par Nous, Maire de Rombies-et-Marchipont pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 16 février 2019.



Le Maire

Guy HUART